

## Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE  
Communauté d'Agglomération

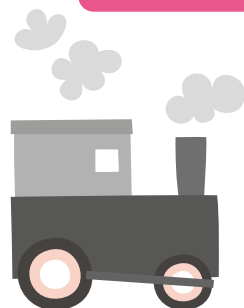


L'inscription se fait par internet via un portail famille (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

! Certains jours peuvent être complets (cases grisées), contactez l'accueil et nous mettrons votre enfant sur liste d'attente.

## Participation financière des familles

| Quotient Familial * | Tarif à l'heure | Repas  |
|---------------------|-----------------|--------|
| 0 à 600 €           | 0.59 €          | 3.32 € |
| 601 à 720 €         | 0.92 €          | 3.32 € |
| 721 à 882 €         | 1.11 €          | 3.32 € |
| 883 à 999 €         | 1.60 €          | 3.32 € |
| > 1000 €            | 1.76 €          | 3.32 € |



### SUPPLÉMENT sortie

3 € pour la demi-journée  
6 € pour la journée

\* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- Compris : le goûter.
- Non compris : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9 € année civile).
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements ont lieu le **10 de chaque mois** suivant une activité à laquelle votre enfant a participé.

Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le mandat rempli et signé avec un RIB. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).

Il est également possible de nous effectuer un virement (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir des chèques vacances et chèques CESU.

# ACCUEIL DE LOISIRS DE 7H15 À 18H30

4-11  
ANS



## VACANCES

### INDIGO

2022

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent  
et au restaurant scolaire, route du cimetière,  
St André de la Marche



Inscriptions du 25 janvier au 1<sup>er</sup> Février sur l'ESPACE FAMILLE



# THÈME : LE STREET ART

DU LUNDI 7 AU VENDREDI 18 FÉVRIER

Le «Street Art» comme mode d'expression artistique où les enfants vont pouvoir participer à la réalisation d'éléments qui orneront des extérieurs de l'accueil de loisirs et du territoire.



## RENDEZ-VOUS

### ANIMATIONS



PRÉSENCE  
OBLIGATOIRE

DE 9H  
À 17H



## MERCREDI 9 FÉVRIER

### SHOW DE BREAKDANCE

(activité en plusieurs temps par petits groupes)

## LUNDI 14 FÉVRIER

### Atelier street Art

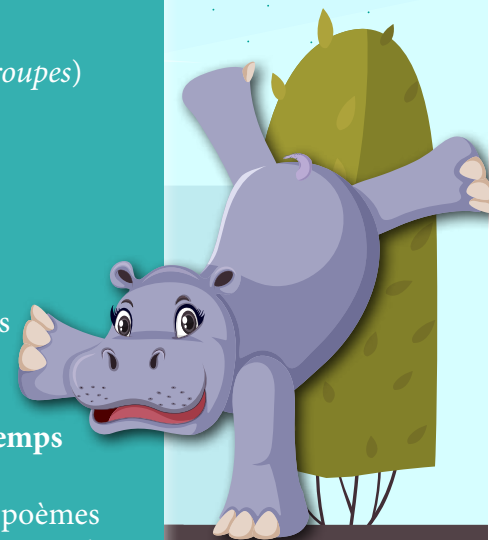
(avec un intervenant)

Customisation avec peinture et collages sur des chaises ou fresque collective.

Animation réalisée en partenariat avec la médiathèque dans le cadre du printemps des poètes.

Ces chaises colorées accompagnées de poèmes viennent orner, à partir de mars, différents lieux du territoire (places, parcs, mairies, EPAHD...).

L'horaire de chaque groupe sera défini en fonction du nombre final d'inscrits.



Supplément  
de 3€  
par animation

### EN CAS D'ABSENCE

Toute absence non justifiée (une semaine avant la date) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animatrices (02 41 30 45 59) ou à l'Accueil du Centre Social (02 41 49 06 49 - [centresocialindigo@gmail.com](mailto:centresocialindigo@gmail.com)).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

### OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h.

Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après cimetière).

A renouveler pour ceux qui ne l'ont pas encore fait : adhésion familiale 2022 (9€) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

